

ENSEMBLE
FAISONS
RAYONNER
L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Longueuil
9 février 2010

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



cre
de longueuil



Table de concertation
des groupes de femmes de la

Montérégie

Table des matières

Présentation.....	3
Objectifs	3
Organisation.....	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée.....	5
Les actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'agglomération de Longueuil.....	6
1- Les actions gouvernementales.....	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente administrative en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	9
3- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente conclue entre la Ville de Longueuil et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	10
4- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires.....	11
Le portrait actualisé des femmes dans l'agglomération de Longueuil	13
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.....	14
Conclusion	22

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution de la Conférence régionale des élus de Longueuil et de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 17 juin 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité de Longueuil sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux partenaires du SCF dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

À Longueuil, cette journée fait suite au Forum Égalité organisé par le Conseil Femme, Égalité et Mouvement (CFEM) de la Conférence régionale des élus (CRE) de Longueuil qui a eu lieu le 12 mars 2009. La Journée régionale Égalité s'est déroulée le 9 février 2010 à Brossard. Plus d'une soixantaine de partenaires étaient au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec la Conférence régionale des élus de Longueuil ainsi que la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie en raison de l'enracinement de ces organismes à l'échelle régionale et locale, permettant notamment aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, un comité organisateur a été mis sur pied pour l'organisation de cet événement.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité ainsi que de définir et d'intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Il s'agit de :

- Martha Ortiz, Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM)
- Valérie Vivier, Conférence régionale des élus (CRE) de Longueuil
- Reine Bohbot, Conseil du statut de la femme (CSF)
- Catherine Lamarche, SCF du MCCC



De gauche à droite : Catherine Lamarche, Martha Ortiz, Caroline St-Hilaire, Valérie Vivier, Nicole Lafontaine, Michel Bienvenu, Michèle Grenier, Annie Goudreault, Françoise Guénette et Reine Bohbot.

Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M^{me} Françoise Guénette.

Déroulement

- 8 h 30** Accueil
- 9 h** Ouverture
- 9 h 15** Les actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'agglomération de Longueuil
- 11 h 15** Le portrait statistique de la réalité des femmes dans l'agglomération de Longueuil
- 12 h** *Dîner*
- 13 h 30** Ateliers de réflexion
- 14 h 50** Mise en commun des réflexions
- 15 h 30** Mot de remerciement de M. Michel Bienvenu, directeur de la CRE de Longueuil

Mot de clôture de M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En matinée, M^{me} Françoise Guénette a soumis une question aux participants et participantes afin de faire une évaluation personnelle de leur conception de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les réponses obtenues ont été variées : favoriser l'intégration des femmes immigrantes, soutenir les femmes qui exercent des professions non traditionnelles, favoriser la participation des femmes dans les lieux décisionnels.

Pour accueillir les personnes invitées :

- M^{me} Annie Goudreault, directrice régionale du MCCCCF, a prononcé un mot de bienvenue;
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation du SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée;
- M^{me} Nicole Lafontaine, présidente de la CRE, a également prononcé un mot de bienvenue;
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée afin de s'informer et d'échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre de la reconduction du plan d'action de la politique gouvernementale.

Les actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'agglomération de Longueuil

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente administrative en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de douze régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.

- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).
- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau, les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneurat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant la mise en œuvre de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M^{me} Karine Joncas, professionnelle au MELS, a présenté le concours *Chapeau, les filles!* qui récompense les filles qui choisissent de faire carrière dans un métier traditionnellement masculin.

M^{me} Louise Marchand, présidente de la Commission sur l'équité salariale, a ensuite présenté la Loi sur l'équité salariale. Afin que le travail des femmes soit reconnu à sa juste valeur et payé équitablement, la Loi sur l'équité salariale et les modifications qui y ont été apportées obligeront, au 31 décembre 2010, toutes les entreprises à réaliser l'équité salariale sans quoi les ajustements salariaux devront se faire rétroactivement. Environ 1 200 000 travailleuses sont visées par la Loi sur l'équité salariale.

En ce qui a trait à la santé des femmes, M^{me} Sylvie Beaudoin, agente de planification, de programmation et de recherche dans le secteur Santé sociale et déficiences de l'Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie, a présenté le dossier portant sur les sages-femmes ainsi que le projet de création d'une maison de naissance en Montérégie.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente administrative en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

M^{me} Valérie Vivier, conseillère en développement et concertation à la CRE de Longueuil, et M^{me} Catherine Véronneau, membre du Comité Femme, Égalité et Mouvement (CFEM) de la CRE de Longueuil, ont présenté l'entente administrative sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'agglomération de Longueuil.

Une première entente administrative (2007-2008) a permis dans un premier temps de structurer les actions à entreprendre en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à l'aide d'un portrait de la situation des femmes dans l'agglomération de Longueuil et par la tenue d'un Forum Égalité réalisé par le CFEM de la CRE de Longueuil le 12 mars 2009.

Pour faire suite à cette démarche de consultation, la présente entente (2008-2010) a permis la mise en place d'un programme de financement répondant aux enjeux prioritaires mentionnés dans la précédente entente : faciliter l'insertion sociale, assurer l'intégrité et la sécurité des femmes, favoriser la sécurité économique des mères monoparentales, améliorer la diversification des choix de carrière des femmes, stimuler la participation citoyenne des femmes, améliorer la connaissance des femmes et l'accès aux ressources sur le territoire.

L'entente administrative sur l'égalité entre les femmes et les hommes vise également à favoriser la participation citoyenne des femmes à la vie démocratique ainsi qu'aux instances décisionnelles de l'agglomération de Longueuil. À ce titre, une formation « Savoir négocier son pouvoir avec influence » a été offerte par M^{me} Rosette Côté, le 27 octobre 2009, permettant de réunir une cinquantaine de femmes intéressées à s'investir dans les lieux de pouvoir.

La CRE de Longueuil soutient également par l'entremise de son Fonds de développement régional un projet réalisé par le Fonds IDÉE, l'organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) de la Montérégie. Depuis 2008, le Fonds IDÉE accompagne de façon soutenue les femmes entrepreneures, leur offre du financement spécifique et adapté et fait la promotion de l'entrepreneuriat féminin sur tout le territoire de la Montérégie

- *Fonds d'accompagnement des cheffes d'entreprises (FACE)*

M^{me} Josyane Desjardins, directrice générale du Fonds IDÉE, a présenté le projet de Fonds d'accompagnement des cheffes d'entreprises (FACE). Ce fonds, totalisant 58 565 \$, vise à développer et à améliorer les compétences et les habiletés de gestion des femmes entrepreneures de la Montérégie par la prestation de services spécialisés. À cet effet, le Fonds IDÉE dispose d'une banque de ressources professionnelles dans divers champs de compétences. Ainsi, des entrepreneures de la Montérégie-Est ont pu bénéficier d'accompagnement en communication, en développement des affaires, ou encore d'accompagnement à l'implantation d'un système comptable informatisé.

3- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente conclue entre la Ville de Longueuil et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

M. Georges Bertrand de la Ville de Longueuil a présenté les actions réalisées dans le cadre de l'entente (2009-2011) conclue entre la Ville de Longueuil et le SCF du MCCCCF. Cette entente permet la mise en œuvre de quatre projets visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles.

Cette entente a jusqu'à présent permis la réalisation d'un guide d'accueil destiné aux nouveaux arrivants et aux nouvelles arrivantes qui contient des renseignements en matière d'éducation, d'emploi, de famille, de logement, d'intégration, de santé, de services de proximité pour le territoire de Longueuil. Produit par le Carrefour le Moutier, ce guide traite également de la notion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

À partir de ce guide, une trousse d'animation sera conçue afin de réaliser des activités d'animation et d'information auprès des femmes immigrantes. Élaborés et animés par l'organisme Vision Inter Culture, ces ateliers se feront en collaboration avec différents partenaires à partir de leurs offres de service et en fonction du territoire desservi.

L'entente vise également à favoriser l'employabilité des femmes immigrantes : une étude portant sur les caractéristiques et les besoins des femmes immigrantes du territoire de l'agglomération de Longueuil relativement à leur intégration au marché du travail sera produite au cours de l'année 2010. De plus, un réseau de passerelles entre les partenaires du marché du travail et les femmes du territoire sera mis en place. Ce service offrira des activités qui répondent aux besoins spécifiques des femmes immigrantes en matière de recherche d'emploi.

Pour favoriser l'intégrité et la sécurité physique et psychologique des femmes d'ici et d'ailleurs, des ateliers d'information et de sensibilisation seront offerts dans différents lieux de rencontre dans le but d'améliorer les liens de confiance entre les intervenantes d'organismes d'hébergement de femmes victimes de violence conjugale, les policiers et les policières ainsi que les femmes d'ici et d'ailleurs.

4- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

Pour illustrer le dynamisme qui existe dans l'agglomération de Longueuil, cinq organismes qui œuvrent auprès des femmes ont accepté de témoigner et de présenter les projets réalisés par leur organisation qui contribuent à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes :

- *Violence conjugale*

M^{me} Brigitte Bédard, intervenante au Carrefour pour Elle, a présenté les services offerts par la maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. En plus d'un service d'écoute téléphonique 24 heures par jour, 7 jours par semaine et d'un lieu d'hébergement pour les femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale, Carrefour pour Elle offre des services de suivi individuel ainsi que des groupes de soutien et de conscientisation. L'organisme se donne aussi comme mandat de sensibiliser et d'informer notamment dans le but de promouvoir des relations égalitaires entre les femmes et les hommes et de faire connaître les ressources d'aide du milieu.

- *Programme d'aide aux jeunes mères*

M^{me} Josée Livernoche, directrice générale de l'Envol, un organisme qui vient en aide aux jeunes mères, a présenté son programme l'*Escale* qui soutient des jeunes mères dans leur retour progressif aux études. L'organisme offre également un service de garde, une halte-garderie, des services de transport ainsi qu'un service de dépannage alimentaire et vestimentaire. L'organisme vise ainsi à faciliter l'insertion sociale des mères, à assurer leur intégrité et à améliorer leurs conditions de vie. Il favorise aussi leur participation citoyenne.

- *Services juridiques pour les femmes*

M^{me} Hélène de Montigny, directrice générale d'Inform'elle, présente les services juridiques que son organisme offre aux femmes afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées en matière juridique. En rendant accessibles une information juridique vulgarisée en droit de la famille et un centre de médiation familiale, Inform'elle vise à répondre aux besoins réels des familles, à aider les femmes à se prendre en main et à humaniser le processus de rupture. À ce titre, l'organisme atteint un taux de 60 % de réussite en matière d'ententes en médiation familiale.

- *Services aux mères monoparentales*

M^{me} Catherine Véronneau, du Centre de femmes Vie Nous V'elles, a présenté le projet *Souffle en Elles* qui vise, par le moyen d'une halte-garderie, à permettre aux mères, principalement monoparentales ayant de jeunes enfants, de participer aux activités et à la vie associative du centre de femmes. Cette initiative a permis d'augmenter de façon significative le nombre de femmes qui participent aux activités offertes par le centre.

- *Diversification des choix de carrière*

M^{me} Martha Ortiz, coordonnatrice à la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM), a présenté le projet *Les stéréotypes : Un frein à la diversification des choix de carrière?* Ce projet vise à sensibiliser les jeunes à l'influence des stéréotypes dans leur choix de carrière. À l'issue de ce projet réalisé à l'étape de la troisième et de la quatrième secondaire, M^{me} Ortiz souhaite amener les jeunes à prendre conscience de leurs propres préjugés et stéréotypes, les initier à une réflexion sur l'impact de ceux-ci dans leurs choix de formation et de carrière, et les inciter à aller chercher l'information et le soutien adéquat pour prendre une décision éclairée.

Le portrait actualisé des femmes dans l'agglomération de Longueuil

M^{me} Reine Bohbot, responsable de la région de la Montérégie au bureau régional du Conseil du statut de la femme, a présenté le portrait de la réalité des femmes dans l'agglomération de Longueuil. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Particularités régionales et caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population immigrée
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale
- Violence

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes du territoire, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective qui poursuivait celle déjà entamée lors du Forum Égalité de mars 2009 où ont été définies six conditions optimales de succès pour l'atteinte de l'égalité sur le territoire. Les ateliers de réflexion portaient ainsi sur les moyens à utiliser afin de favoriser le passage à l'action pour chacune des six conditions optimales de succès préalablement déterminées. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
Condition 1 : Renforcer le soutien à la famille		
Précarité et pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La non-reconnaissance du travail réalisé par la mère au foyer (risques de précarisation sur le plan financier) ▪ Le manque d'information au chapitre des droits maritaux, notamment sur les différences de statut entre une personne mariée et un conjoint de fait, notamment s'il y a partage du patrimoine familial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux femmes en congé de maternité de cotiser à la Régie des rentes du Québec (RRQ). ▪ Augmenter le nombre de logements à prix modique pour les mères monoparentales. ▪ Donner une allocation familiale aux familles nombreuses en fonction du revenu familial. ▪ Augmenter l'aide financière pour le retour aux études, notamment pour les mères monoparentales. ▪ Appliquer plus sévèrement la Loi sur l'équité salariale.
Rôles parentaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La maternité est perçue comme étant « l'affaire des femmes » : <ul style="list-style-type: none"> - Écart de salaire entre les femmes et les hommes de 30 à 34 ans à cause de la maternité; - Le congé parental n'est pas accessible à tous; c'est le cas notamment pour les travailleurs et travailleuses autonomes et celui des parents au 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser le rôle paternel dans la famille en encourageant les pères à utiliser le congé de paternité. ▪ Faire participer davantage les hommes à la promotion de l'égalité entre les sexes. ▪ Trouver des solutions de rechange (travail à temps partiel) au retour au travail après le congé de maternité afin de mieux concilier le

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
<p>Liens inter-générationnels</p> <p>Services de garde</p>	<p>foyer.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque de diversité en ce qui a trait aux modèles féminins ▪ La société ne repose pas sur un modèle dit solidaire : non-valorisation du travail réalisé par les proches aidants et du travail dit invisible. <p>Le manque d'accessibilité et de flexibilité des services de garde et le manque de connaissance des services offerts, notamment par les groupes de femmes et de soutien à la famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La sous-utilisation par les communautés des maisons de la famille 	<p>temps consacré au travail et à la famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter davantage de modèles de mères et de familles dites imparfaites. ▪ Reconnaître et soutenir financièrement les maisons intergénérationnelles. ▪ Lutter contre l'isolement, notamment celui vécu par les personnes aînées. <p>Assurer l'accessibilité des services de garde : créer de nouvelles places en garderie dans les lieux de travail et en milieu scolaire, s'adapter davantage aux horaires atypiques et favoriser la fratrie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir et valoriser, pas uniquement dans les milieux défavorisés, les organismes dédiés aux familles (obtenir davantage d'espace gratuit dans les journaux pour faire la promotion de ces organismes).
Condition 2 : Faciliter l'insertion sociale		
<p>Organismes communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque de financement des organismes communautaires ▪ La gestion par projet : mise en concurrence des organismes pour le financement des projets, courts délais pour déposer les projets auprès des institutions, exigences élevées au chapitre de la reddition de comptes, impossibilité d'engager une agente pour un projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser un partenariat multisectoriel d'organismes pour alléger le fardeau lié à la prise en charge d'un projet. ▪ Permettre, dans le cadre du financement d'un projet, l'embauche d'une chargée de projet.

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
Complémentarité entre les services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La difficulté pour certaines femmes d'avoir accès aux ressources du milieu. Par exemple, un programme en employabilité demande qu'une femme trouve une garderie pour ses enfants et qu'elle prenne à sa charge les coûts liés au transport. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de ressources complémentaires, notamment en ce qui concerne les services de garde et les transports
Isolement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La difficulté de joindre les personnes isolées qui n'ont pas de réseau. ▪ L'isolement vécu par les personnes nouvellement retraitées ou âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Joindre l'individu dans son milieu de vie, faire davantage connaître les ressources du milieu. ▪ Dans le milieu de travail, démontrer et valoriser l'expérience des personnes plus âgées auprès des employeurs, notamment par des programmes de mentorat. ▪ Aménager le temps de travail de façon à favoriser la conciliation travail-retraite (plusieurs retraités cherchent des emplois à temps partiel pour rester engagés et garder leur vie active).
Immigration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les problématiques particulières vécues par les nouvelles arrivantes : l'apprentissage de la langue, la perte de repères, les conditions familiales non propices à l'insertion sociale, la non-reconnaissance des acquis, la difficulté à se trouver un emploi, la discrimination systémique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Joindre les femmes immigrantes dans leur milieu de vie (centre de la petite enfance, école, HLM) et favoriser l'intégration multiethnique en incluant les femmes nées au Québec.

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
Condition 3 : Améliorer les choix de carrière		
<p>Information, modèles et stéréotypes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque d'information et de sensibilisation quant aux métiers non traditionnels, tant dans les milieux scolaires que dans les entreprises ▪ Le manque de modèles par rapport aux métiers non traditionnels, notamment auprès des jeunes ▪ La difficulté à se défaire des stéréotypes sexuels, laquelle freine la diversification des choix de carrière. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les jeunes à la diversité des métiers accessibles, notamment ceux qui sont non traditionnels. ▪ Favoriser une meilleure concertation entre les milieux, notamment pour la réalisation de campagnes de sensibilisation (p. ex. : faire une tournée dans les écoles avec les gagnantes du concours <i>Chapeau, les filles!</i> afin de promouvoir les métiers non traditionnels et de proposer par le fait même des modèles de filles et de femmes passionnées par leur métier).
<p>Intégration des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les structures dans les entreprises ne sont pas adaptées aux femmes et elles ne favorisent pas leur intégration; il y a un manque de ressources et d'information dans les entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir davantage les femmes qui intègrent le marché du travail dans un domaine non traditionnel.
<p>Conciliation travail-famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a peu de conciliation travail-famille dans les entreprises (secteur peu desservi sur le plan des transports en commun, horaire de travail atypique). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler en concertation (ville, groupes de pression environnementaux, entreprises) afin de résoudre les problématiques du transport en commun dans les secteurs manufacturiers.

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
Condition 4 : Assurer l'intégrité et la sécurité des femmes		
Violence conjugale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le système pénal ne tend pas à réduire la violence conjugale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévenir et dénoncer la violence conjugale, notamment dans les médias. ▪ Sensibiliser et outiller les policiers, les policières et les juges par rapport à la problématique de la violence conjugale. ▪ Rendre disponibles plus de dépliants informatifs sur la violence conjugale dans les palais de justice.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les infrastructures urbaines n'assurent pas la sécurité des femmes (absence de trottoir ou manque de lumière). ▪ La présence accrue des gangs de rue à Longueuil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager les villes en fonction de la santé et de la sécurité de ses habitants. ▪ Intervenir davantage auprès des gangs de rue afin d'assurer la sécurité des citoyens et des citoyennes.
Laïcité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'État refuse de définir le concept de laïcité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir le concept de laïcité de l'État.
Hypersexualisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'hypersexualisation dans les médias incite les femmes à vouloir contrôler leur poids (anorexie, le fait de fumer dans le but de rester mince). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir davantage l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias.
Santé des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La tendance médiatique de mettre l'accent sur les aspects négatifs de la santé plutôt que de valoriser les comportements positifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subventionner les inscriptions dans les centres sportifs afin d'encourager les femmes à faire de l'exercice (p. ex. : crédits d'impôt). ▪ Aménager les territoires des villes afin d'empêcher l'installation de restaurants rapides à proximité des écoles. ▪ Offrir dans les écoles des choix santé dans

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
		les cafétérias et des cours aux jeunes afin de leur apprendre à cuisiner santé à moindre coût.
Condition 5 : Stimuler la participation aux instances décisionnelles		
Réseautage, formations et mentorat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque de soutien accordé aux femmes qui font le saut en politique ▪ L'information concernant les lieux décisionnels n'est pas toujours accessible. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le réseautage autant pour les femmes qui souhaitent s'investir que pour celles qui sont déjà engagées au sein d'un lieu décisionnel. ▪ Mettre en place des programmes de mentorat et de formation et les rendre accessibles. ▪ Faire un répertoire des instances où les femmes peuvent s'investir. ▪ Permettre aux femmes de siéger au sein des conseils d'administration à titre d'observatrices. ▪ Reconnaître davantage les approches dites « féminines » du pouvoir.
Conciliation travail-famille-engagements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les structures s'adaptent peu aux défis liés à la conciliation travail-famille-engagements. ▪ Le salaire des personnes élues est peu élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les structures doivent s'adapter davantage aux mères qui s'investissent (faire des déjeuners-rencontres plutôt que des réunions tard le soir). ▪ Augmenter le salaire des personnes élues.
Éducation à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque d'éducation a un effet négatif sur la participation citoyenne et politique, notamment chez les jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire des projets d'éducation à la citoyenneté dans les centres de la petite enfance (CPE) jusqu'à l'école primaire et secondaire.

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
Condition 6 : Approfondir la connaissance des femmes et l'accès aux ressources		
Communications	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque de communication entre les organismes du territoire ▪ La mauvaise perception des services offerts par les organismes communautaires (c'est pour les pauvres) ▪ Le manque de moyens financiers pour véhiculer des messages à la radio, à la télévision ou dans les journaux ▪ La difficulté de véhiculer des messages ciblés sur le territoire de Longueuil par les médias nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser plus largement les « bons coups » aux partenaires régionaux, notamment les actions réalisées en égalité par la CRE. ▪ Ajuster les discours en fonction du public cible. ▪ Informer la société sur les services offerts aux femmes avec des véhicules qui rejoignent tout le monde.
Marketing social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La difficulté de promouvoir le concept de l'égalité entre les femmes et les hommes auprès de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser une stratégie marketing afin d'informer les hommes des gains sociaux résultant de l'égalité. ▪ Promouvoir l'engagement des citoyens et des citoyennes envers l'égalité par différentes stratégies : créer un code ISO Égalité, utiliser la trousse de la cravate rose, laquelle permet à la personne qui porte la cravate rose d'exposer son engagement envers l'égalité. ▪ Instaurer sur le territoire de Longueuil le service 211 qui permet de diriger une personne qui appelle vers la bonne ressource d'aide communautaire. Cette ligne serait complémentaire à la ligne 811 (cette ligne existe dans la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches).

Thèmes abordés	Les freins qui ralentissent le passage à l'action	Les facteurs facilitants pour la mise en œuvre des conditions de succès
<p>Analyse différenciée selon les sexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) demande un changement d'attitude de la part des décideurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une politique globale de l'ADS afin de l'implanter de façon cohérente dans tous les organismes et ministères gouvernementaux. ▪ Favoriser l'implantation de l'ADS dans les organisations non gouvernementales en offrant des sessions de sensibilisation sur l'ADS aux promoteurs de projets, aux bailleurs de fonds et aux personnes élues. ▪ Sensibiliser les intervenants et les intervenantes aux avantages de l'ADS en ayant recours au marketing social : « l'ADS conçue pour les femmes, mais assez forte pour les hommes ».

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine et la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par la Conférence régionale des élus de Longueuil et la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

Cette tribune d'information et d'échanges sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, en souhaitant qu'elle inspire d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*